



**AXIMUM INDUSTRIE**  
**SIÈGE SOCIAL**  
8 rue Jean Mermoz  
78114 Magny les Hameaux  
Tél. : 01 30 15 69 00  
Siret : 383 765 799 00143

### **Le plan égalité professionnelle Aximum Industrie**

Le Groupe mène une politique volontariste en faveur de l'égalité des chances, Aximum Industrie (issue de la fusion en mai 2022 des sociétés Aximum Produits Electroniques, Aximum Produits de Marquage, SES Nouvelle et Prosign) s'inscrit dans le plan d'action mise en œuvre pour y répondre.

L'index calculé pour la société Aximum Produits Electroniques ne reflète pas la situation d'aujourd'hui de la société Aximum Industrie, les effectifs s'élevant à plus du double après la fusion.

Néanmoins plusieurs mesures sont prises dans le cadre d'un plan d'actions et sont précisées ci-après.

Le plan d'actions suivant sera mis en œuvre pour 2022 et 2023 :

- mise en place d'un comité carrière en matière de promotion et de rémunération

Ce comité a pour mission d'une part de veiller à l'application uniforme de la politique salariale, et de réduire les écarts éventuels de rémunération dans le cadre des campagnes de revalorisation, et d'autre part d'identifier et de promouvoir les parcours des collaboratrices au sein de notre société.

- sensibilisation des managers

Les managers sont invités à suivre des formations et sensibilisations à l'égalité des chances et des droits au sein de l'entreprise, ainsi qu'au principe de non-discrimination.

- formation et accompagnement des collaboratrices

Plusieurs formations seront proposées aux collaboratrices en matière de leadership notamment, ainsi qu'un entretien individualisé et particulier afin d'accélérer les évolutions de carrières.